INSPQ INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC

L'évaluabilité de projets visant à favoriser l'accès aux aliments sains

GUIDE

TRANSFERT DE CONNAISSANCES

JANVIER 2026

SOMMAIRE

Quelques notions théoriques	2
Fiche 1 : Décrire le problème	6
Fiche 2 : Préciser le groupe ciblé	8
Fiche 3 : Définir les objectifs	10
Fiche 4 : Préciser la logique d'action	13
Fiche 5 : Suivre et mesurer les résultats	15
Exemple d'utilisation des fiches	17
Soutenir l'évaluabilité à l'échelle régionale	21

AVANT-PROPOS

L'Institut national de santé publique du Québec est le centre d'expertise et de référence en matière de santé publique au Québec. Sa mission est de soutenir le ministre de la Santé et des Services sociaux dans sa mission de santé publique ainsi que, dans la mesure déterminée par le mandat que lui confie le ministre, de soutenir Santé Québec, la Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik, le Conseil cri de la santé et des services sociaux de la Baie James et les établissements.

MISE EN CONTEXTE

L'**évaluabilité** d'un projet désigne sa capacité à être évalué et à ce que l'évaluation produise des résultats fiables, justes et utiles. On dit d'un projet qu'il est évaluable lorsque les informations accessibles à son sujet sont précises, suffisantes et comparables, permettant d'inscrire ce projet dans un processus d'amélioration continue et d'évaluation.

Ce guide présente diverses pistes de réflexion pour améliorer l'évaluabilité de projets visant à favoriser l'accès aux aliments sains[1]. Ces pistes, réunies en cinq fiches, s'appuient sur les constats issus d'une analyse de l'évaluabilité de projets ayant cette visée, réalisée pour le compte du ministère de la Santé et des Services sociaux (Jalbert-Arsenault et Fafard, 2025).

Le guide est destiné en particulier aux intervenantes et intervenants en promotion de la saine alimentation dans les directions de santé publique et aux membres des tables intersectorielles régionales en saines habitudes de vie (TIR-SHV). Il peut soutenir leur mandat d'accompagnement auprès des porteurs de projets visant à améliorer l'accès à la saine alimentation et permettre d'intégrer une réflexion sur l'évaluabilité de ces projets lors des étapes de planification et de suivi. Il pourrait également soutenir cette réflexion lors de l'élaboration des plans d'action régionaux en alimentation.

[1] Les aliments sains sont définis comme des aliments de haute valeur nutritive à consommer régulièrement et incluent, par exemple, les légumes, les fruits, les aliments à grains entiers et les aliments protéinés, en particulier ceux d'origine végétale (Santé Canada, 2019).

Québec

QUELQUES NOTIONS THÉORIQUES

Qu'est-ce que l'évaluabilité et pourquoi est-ce important?

L'évaluabilité d'un projet désigne sa capacité à être évalué et à ce que l'évaluation produise des résultats fiables, justes et utiles. Elle est déterminée en fonction de[2] :

- la précision avec laquelle sont décrits ses objectifs, son public cible et ses activités;
- la plausibilité du lien entre les activités déployées et les résultats attendus;
- la disponibilité de données pertinentes à son sujet.

S'assurer qu'un projet est évaluable contribue à l'inscrire dans un processus d'amélioration continue et d'évaluation, ce qui soutient l'atteinte de ses objectifs et bénéficie au projet lui-même, et potentiellement à d'autres ayant la même visée. Le déploiement de projets financés par des bailleurs de fonds externes, comme dans le cadre de programmes gouvernementaux, implique aussi de rendre compte régulièrement de leurs avancées et de leurs effets. Cette reddition de compte est facilitée lorsque les projets sont évaluables.

L'**évaluation de projets** est un processus systématique qui permet de porter un jugement sur leur valeur en obtenant et analysant des informations à leur sujet au regard de critères explicites. L'évaluation peut porter sur les processus, la mise en œuvre, les effets ou sur d'autres enjeux d'intérêt (pertinence, cohérence, gouvernance, etc.). Les informations découlant de ce processus peuvent ensuite être utilisées pour :

- améliorer le projet en cours et contribuer à sa pérennisation
- rendre compte de l'efficacité du projet
- optimiser la planification et la mise en œuvre de nouveaux projets ayant la même visée
- éclairer la prise de décision à l'échelle locale, régionale ou provinciale

L'évaluation peut être menée par les responsables de projets ou un agent externe, comme un bailleur de fonds ou son représentant.

[2] D'autres conditions sont prises en compte lors d'une analyse de l'évaluabilité d'un projet, comme la disponibilité des informateurs clés ou encore l'intérêt des parties prenantes pour des résultats d'évaluation. Ces conditions ne sont toutefois pas intrinsèques aux projets et ne sont pas traitées dans ce guide.

Comment l'évaluabilité s'insère-t-elle dans la planification de projets?

Le respect des conditions définissant l'évaluabilité est facilité lorsque celle-ci est considérée dès la planification du projet.

Les conditions définissant l'évaluabilité sont fortement liées aux étapes générales de planification et de suivi de projets en promotion de la santé (figure 1). Une amélioration de l'évaluabilité peut donc être opérée, graduellement, à chacune de ces étapes.

Figure 1 Étapes générales de planification et de suivi de projet en promotion de la santé

Adaptée de Green et Kreuter, 1999.

Les fiches présentées dans ce document ont pour objectif d'accompagner votre réflexion tout au long des étapes de planification et de suivi de votre projet. Elles soulignent les diverses questions à aborder et informations à consigner pour améliorer le caractère évaluable de votre projet. Les projets visant à favoriser l'accès aux aliments sains étant variés, les exemples présentés sont nombreux afin de couvrir un large éventail de possibilités.

Les fiches peuvent être utilisées de façon indépendante ou non séquentielle, selon l'étape où est rendu le projet, mais aussi de façon rétrospective, afin de préciser certains aspects moins bien définis préalablement. Au cours de ce processus, il est utile de rassembler les partenaires et parties prenantes du projet. La réflexion en commun contribue à l'établissement d'une compréhension partagée qui facilite à la fois la planification, mais aussi le suivi et l'évaluation éventuelle du projet.

Vous avez une idée de projet en tête?

Vous imaginez déjà une activité ou un service à offrir pour améliorer l'accès aux aliments sains dans votre communauté? Prenez un moment pour réfléchir au problème précis auquel vous souhaitez répondre avec ce projet. Quelles sont les barrières d'accès aux aliments sains dans votre communauté? Qui est particulièrement touché? Les fiches 1 et 2 pourront vous accompagner dans cette réflexion.

De même, les fiches 3 et 4 pourront vous aider à mieux définir les objectifs de votre projet ainsi que la manière dont les activités déployées permettront de les atteindre. Elles vous guideront dans l'exploration des questions suivantes : Quels changements en matière d'accès aux aliments sains souhaitez-vous apporter avec ce projet? Quelles activités ou quels services permettraient d'atteindre ces objectifs et pourquoi? Finalement, la fiche 5 vous soutiendra dans la planification du suivi de votre projet et lors de la mesure de ses résultats.

Même si les réponses à ces questions sont souvent bien connues des porteurs de projets, elles ne sont pas toujours rendues explicites. Prendre le temps de consigner ces informations améliore l'évaluabilité des projets, facilitant ainsi la réalisation d'une évaluation subséquente.

Comment l'accès aux aliments sains est-il défini?

L'accès aux aliments sains peut être défini comme **l'adéquation entre les caractéristiques et besoins alimentaires d'une population et l'offre alimentaire sur son territoire**. Il peut être décliné en 5 dimensions, soit la disponibilité, l'accessibilité physique ou géographique, l'accessibilité économique, l'acceptabilité de l'environnement alimentaire et la commodité (tableau 1) (Jalbert-Arsenault et Fafard, à paraître).

Tableau 1 Dimensions de l'accès aux aliments sains

Dimensions	Définitions
Disponibilité	Offre alimentaire dans un espace donné, c'est-à-dire le volume et les types d'aliments offerts, ou encore le nombre et les types de lieux d'approvisionnement alimentaire présents sur le territoire.
Accessibilité physique ou géographique	Relation entre la localisation des lieux d'approvisionnement et la localisation des consommateurs, incluant les caractéristiques du déplacement entre l'un et l'autre.
Accessibilité économique	Relation entre le prix des aliments sains, incluant le coût pour y accéder, et le budget disponible des consommateurs pour les dépenses alimentaires.
Acceptabilité de l'environnement alimentaire	Adéquation entre un lieu d'approvisionnement, ou les aliments sains qui s'y retrouvent, avec les préférences, valeurs et croyances de la population desservie, et attitude des consommateurs à l'égard des diverses caractéristiques de leur environnement alimentaire.
Commodité	Relation entre l'aménagement et l'organisation du lieu d'approvisionnement et des services et aliments sains qui y sont offerts et les préférences, capacités et besoins des consommateurs.

Le modèle d'action sur l'accès aux aliments sains (figure 2) illustre les zones d'action possibles pour améliorer l'accès aux aliments sains dans une communauté. L'action peut être dirigée directement vers une ou plusieurs dimensions de l'accès, en cherchant à améliorer les éléments qui y sont associés, ou encore vers le contexte local (ex. : conditions de vie, accès aux ressources) ou vers le contexte global (ex. : contexte socioéconomique, politiques publiques nationales)[3].

[3] Bien que les considérations entourant l'évaluabilité des projets devraient être précisées pour tous les projets visant l'amélioration de l'accès aux aliments sains, peu importe leur zone d'action, les suggestions présentées dans ce guide se limitent aux projets qui agissent directement sur une ou plusieurs dimensions de l'accès.

Figure 2 Modèle d'action sur l'accès aux aliments sains dans une communauté

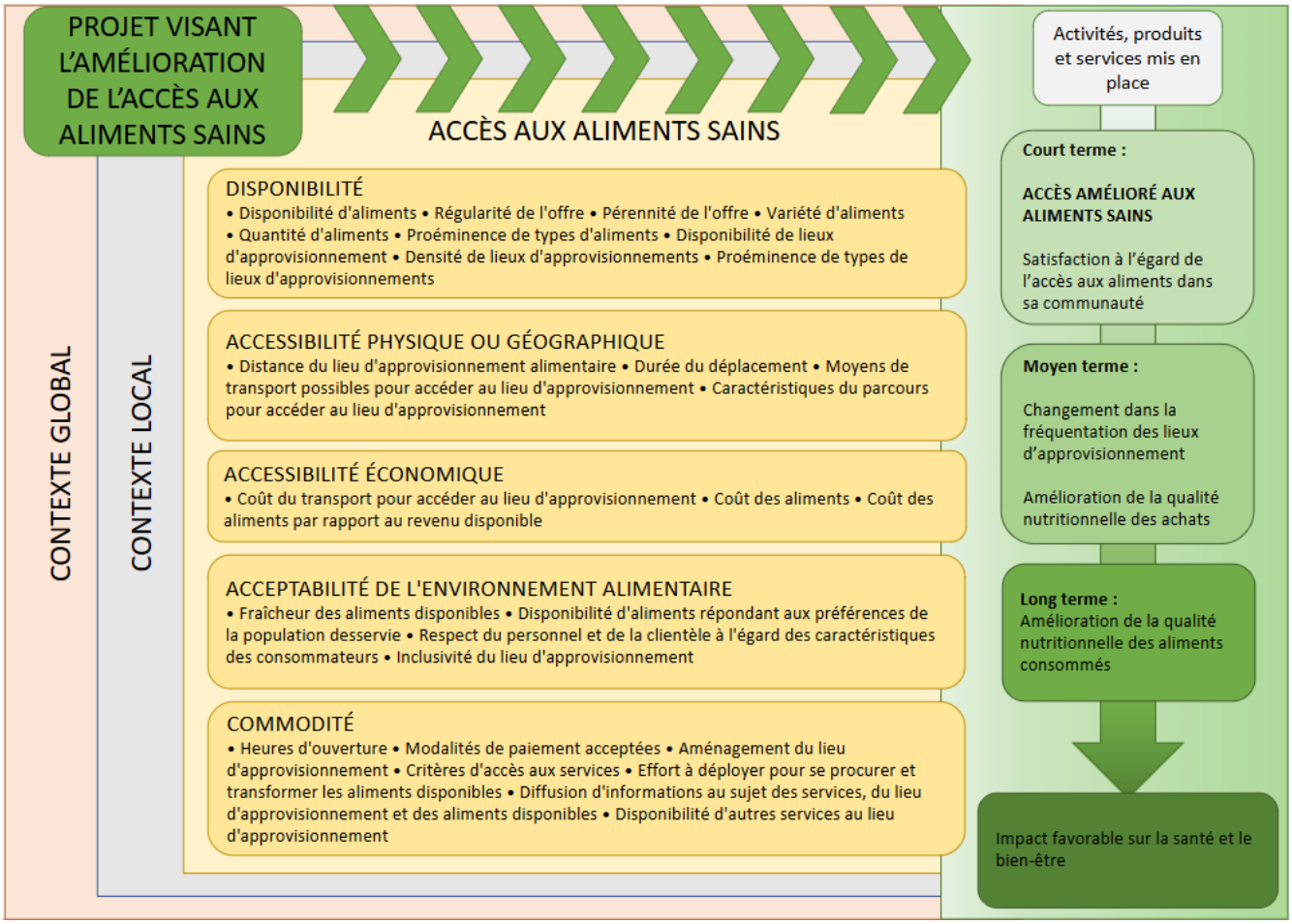

Adapté de Jalbert-Arsenault et Fafard, 2025.

À court terme, les projets qui visent directement l'amélioration de l'accès aux aliments sains devraient pouvoir entraîner des résultats à cet égard. Notamment, un ou plusieurs éléments associés aux dimensions de l'accès devraient être améliorés et les groupes visés par le projet devraient en être satisfaits. **Les suggestions fournies dans ce guide portent sur les objectifs et les résultats attendus à court terme des projets visant l'amélioration de l'accès.**

À moyen terme, des changements dans les pratiques d'approvisionnement ou l'amélioration de la qualité nutritionnelle des achats pourraient être observés. De manière générale, l'atteinte de résultats à long terme, comme l'amélioration de la qualité nutritionnelle des aliments consommés, ne relève pas d'un seul projet, mais plutôt des résultats combinés d'un ensemble d'actions se déployant pendant plusieurs années. Il en va de même de l'atteinte du but ultime de ce type de projets, soit l'amélioration de la santé et du bien-être de la population. Bien qu'ils doivent être considérés lors du développement d'un projet, ces objectifs à long terme sont difficilement mesurables et contribuent peu à l'évaluabilité des projets. Ils ne font donc pas l'objet de suggestions dans ce guide.

FICHE 1 : DÉCRIRE LE PROBLÈME

Vous avez constaté un problème d'accès aux aliments sains dans votre communauté et voulez planifier un projet pour améliorer la situation? **Pour assurer l'évaluabilité de votre projet, le problème auquel il vise à répondre devrait être défini avec précision.** Les enjeux observés devraient notamment être documentés de manière explicite. Ces informations pourront servir de point de départ pour une évaluation, en continu ou à terme, des effets résultant du projet mis en place.

Le tableau suivant présente des suggestions d'informations à documenter pour décrire le problème d'accès aux aliments sains auquel votre projet vise à répondre. Ces informations n'ont pas toutes à être décrites avec la même précision ou à l'aide de statistiques, mais elles devraient être suffisantes pour permettre de bien comprendre le problème. Les opinions ou perceptions devraient idéalement être validées auprès de personnes connaissant bien la communauté.

Tableau 2 Suggestions d'informations à documenter pour décrire le problème auquel votre projet vise à répondre

	Informations utiles à documenter	Questions pour guider la description du problème
Disponibilité	Nombre et types (ex. : supermarché, épicerie, dépanneur, kiosque maraîcher, marché public, coopérative alimentaire) de lieux d'approvisionnement	• Combien de lieux d'approvisionnement sont disponibles sur votre territoire? Sont-ils suffisants? • De quels types de lieux s'agit-il?
	Types, quantité et variété d'aliments disponibles (ex. : groupes alimentaires, aliments correspondant à des préférences alimentaires, etc.)	• Quels sont les aliments disponibles dans ces lieux? Lesquels sont manquants? • Les aliments sains sont-ils prédominants?
	Période et fréquence de disponibilité des aliments sains	• Les aliments sains sont-ils disponibles en tout temps sur votre territoire? Si non, pendant quelle période (ex. : été seulement, toute l'année) et à quelle fréquence (ex. : tous les jours, une fois par semaine) sont-ils disponibles?
	Pérennité de la disponibilité d'aliments sains	• La disponibilité d'aliments sains sur votre territoire est-elle pérenne ou envisageable à long terme?
Accessibilité physique ou géographique	Distance et durée du déplacement entre le domicile, le lieu de travail ou le lieu d'activité et un lieu d'approvisionnement alimentaire	• Les lieux d'approvisionnement sont-ils situés près des résidences, des lieux de travail, des écoles? • Quelle est la distance moyenne à parcourir pour se procurer des aliments? • Quelle est la durée du déplacement?
	Moyens de transport possibles (voiture, vélo, autobus, à pied) pour accéder au lieu d'approvisionnement (variété, fiabilité, régularité, adapté aux besoins)	• Par quels moyens de transport est-il possible de se rendre au lieu d'approvisionnement? • Les trajets effectués par ces moyens sont-ils sécuritaires? • Les transports collectifs permettent-ils d'accéder au lieu d'approvisionnement de manière efficace, fiable et régulière? Sont-ils accessibles à tous?

Tableau 2 Suggestions d'informations à documenter pour décrire le problème auquel votre projet vise à répondre (suite)

	Informations utiles à documenter	Questions pour guider la description du problème
Accessibilité économique	Coût des aliments sains (prix par portion, prix d'un panier d'aliments, indice de prix)	• Quel est le prix minimal pour se procurer une portion de légumes ou de fruits, un panier d'aliments nutritifs? • Existe-t-il des modalités permettant d'ajuster le prix de certains aliments en fonction du revenu des ménages (ex. : tarification sociale)?
	Coût du transport pour accéder au lieu d'approvisionnement	• Quel est le coût du déplacement pour accéder au lieu d'approvisionnement, selon le moyen de transport utilisé? • Le coût du déplacement est-il modulable selon le revenu des ménages?
Acceptabilité de l' environnement alimentaire	Fraîcheur des aliments disponibles	• Quelle est la fraîcheur des aliments disponibles au lieu d'approvisionnement?
	Disponibilité d'aliments sains répondant aux préférences de la population desservie	• Le lieu d'approvisionnement offre-t-il des aliments sains souhaités par la population, comme : – des aliments connus ou habituellement consommés? – des aliments correspondant aux préférences culturelles ou religieuses de ses clients? – des aliments biologiques, produits localement ou issus de l'agriculture durable?
	Inclusivité du lieu d'approvisionnement (respect des consommateurs, absence de discrimination ou stigmatisation)	• Quelle est l'attitude du personnel et des autres clients envers les personnes s'approvisionnant à ce lieu? • Toutes les personnes, indépendamment de leurs caractéristiques, s'y sentent-elles bienvenues?
Commodité	Heures d'ouverture Disponibilité d'autres services au lieu d'approvisionnement Modalités de paiement acceptées Aménagement du lieu d'approvisionnement	• L'organisation des services au lieu d'approvisionnement correspond-elle aux besoins, préférences et capacités de la population? • Le lieu d'approvisionnement est-il aménagé de sorte que tous puissent y accéder, peu importe s'ils ont des limitations physiques ou fonctionnelles?
	Critères ou conditions d'accès aux services	• Y a-t-il des critères ou des conditions à respecter pour se procurer des aliments au lieu d'approvisionnement?
	Effort à déployer pour se procurer et transformer les aliments disponibles (effort physique, temps, connaissances)	• Les personnes doivent-elles accomplir certaines tâches ou investir du temps pour obtenir des aliments (ex. : entretien du jardin, autocueillette) • Le lieu d'approvisionnement offre-t-il des aliments sains déjà transformés ou prêts-à-manger?
	Informations disponibles au sujet du lieu d'approvisionnement, des services et des aliments disponibles, incluant le niveau de littératie	• Le lieu d'approvisionnement et les services qui y sont offerts sont-ils connus de la population? • Quels moyens de communication sont utilisés pour faire connaître le lieu? Sont-ils appropriés?

Plusieurs sources d'informations et outils de mesure existent pour vous aider à décrire le problème identifié. Le tableau 7 (fiche 5) en présente quelques exemples.

FICHE 2 : PRÉCISER LE GROUPE

Votre projet pourrait chercher à résoudre un problème d'accès aux aliments sains affectant toute la communauté, mais pourrait aussi cibler un ou quelques groupes y étant plus vulnérables ou pouvant être affectés de façon différente (tableau 3).

Tableau 3 Groupes pouvant présenter une vulnérabilité en matière d'accès aux aliments sains

- Personnes en situation de faible statut socioéconomique
- Personnes sans emploi ou avec emploi précaire
- Personnes racisées ou issues des Premières Nations ou Inuits
- Personnes immigrantes ou nouveaux arrivants
- Personnes des communautés LGBTQ+
- Personnes dont l'appartenance religieuse peut avoir un impact sur les choix alimentaires
- Personnes faiblement scolarisées
- Personnes marginalisées ou avec un faible capital social
- Personnes aînées
- Personnes ayant des limitations fonctionnelles ou vivant avec un handicap
- Familles monoparentales ou dont la configuration familiale peut limiter l'accès aux aliments
- Personnes ayant des contraintes temporaires (ex. : personnes récemment hospitalisées)

Préciser qui sont les groupes ciblés et documenter explicitement certaines informations à leur sujet avant, pendant et après le projet contribuent à son évaluabilité. Ces informations permettront de rendre compte de la capacité de votre projet à les rejoindre et à répondre à leurs besoins. Le tableau 4 présente des suggestions d'informations à documenter pour décrire les groupes ciblés par votre projet. Ces informations n'ont pas toutes à être décrites avec la même précision ou à l'aide de statistiques, mais elles devraient être suffisantes pour permettre de bien comprendre la situation des personnes visées en lien avec l'accès aux aliments sains.

Tableau 4 Suggestions d'informations à documenter pour décrire les groupes ciblés par votre projet

	Informations utiles à documenter	Questions pour guider la description du groupe ciblé
Identification des groupes	Caractéristiques du ou des groupes ciblés (se référer au tableau 3) Enjeux d'accès vécus (se référer au tableau 1) Nombre de personnes, de groupes ou de ménages touchés (nombre, pourcentage, approximation)	• Quels sont les groupes dans votre communauté pour qui l'accès aux aliments est particulièrement difficile? • Quelles sont leurs caractéristiques? • Quelles dimensions de l'accès sont particulièrement problématiques pour eux? • Combien de personnes forment ce ou ces groupes? Quelle proportion de leurs membres vit un problème d'accès aux aliments?
Modalités d'approvisionnement alimentaire	Lieux d'approvisionnement visités Moyen de transport utilisé Fréquence d'approvisionnement	• À quel(s) endroit(s) les membres du groupe cible se procurent-ils des aliments? • Pour quelle(s) raison(s) choisissent-ils ce lieu d'approvisionnement? • Choisissent-ils un détaillant alimentaire à proximité de leur domicile, de leur emploi, de leur école? • Comment s'y rendent-ils? Par quel moyen de transport? • À quelle fréquence s'approvisionnent-ils?
Perception de l'environnement alimentaire	Perception de l'environnement alimentaire Besoins et préférences exprimés en matière d'accès aux aliments sains Inclusivité et stigmatisation	• Les membres du groupe cible perçoivent-ils un problème en lien avec l'accès aux aliments sains? Lequel ou lesquels? • Quels besoins expriment-ils en matière d'accès aux aliments sains (ex. : types d'aliments, prix, niveau de transformation)? • Quelles sont leurs préférences en matière d'approvisionnement alimentaire (ex. : types de commerces, de services)? • Vivent-ils des enjeux de stigmatisation lorsqu'ils fréquentent les lieux d'approvisionnement?

Plusieurs sources d'informations et outils de mesure existent pour vous aider à décrire les caractéristiques des groupes ciblés par votre projet. Le tableau 7 (fiche 5) en présente quelques exemples.

FICHE 3 : DÉFINIR LES OBJECTIFS

L'amélioration de l'accès aux aliments sains constitue l'objectif principal de la plupart des projets concernés par ce guide. Cela dit, l'intégration d'objectifs plus spécifiques contribue à renforcer l'évaluabilité des projets. **En effet, des objectifs clairs et précis facilitent la compréhension du ou des changements souhaités par la mise en œuvre du projet et permettent d'orienter l'évaluation en fonction de cette attente.**

Deux principaux types d'objectifs devraient être définis pour chaque projet :

- **Objectifs opérationnels :** se réfèrent aux activités à réaliser lors de la mise en œuvre du projet. Pour les projets visant l'amélioration de l'accès aux aliments sains, ils incluent également les volumes d'aliments produits, récupérés ou transformés. Le suivi de ces objectifs permet de vérifier que le projet se déroule comme prévu, de soulever les bons coups et les difficultés rencontrées et d'apporter des ajustements à sa mise en œuvre au besoin.
- **Objectifs de résultat :** se réfèrent aux changements attendus sur les individus ou sur l'environnement alimentaire grâce au déploiement du projet. Ces objectifs devraient être directement liés au problème auquel le projet veut répondre (fiche 1). Ils précisent la nature et l'ampleur du changement souhaité ainsi que les groupes ou lieux visés par le projet. Le suivi de ces objectifs permet de rendre compte de l'efficacité du projet pour améliorer l'accès aux aliments sains.

Les objectifs seront jugés plus réalistes, et donc plus évaluables, s'ils sont atteignables avec les ressources disponibles pour mettre en œuvre le projet au cours de la période pendant laquelle il se déroule. En ce sens, il est utile de préciser le délai prévu pour l'atteinte des objectifs.

Le tableau 5 présente des exemples d'objectifs opérationnels et d'objectifs de résultats à court terme, ainsi que des exemples d'indicateurs permettant d'en effectuer le suivi.

Tableau 5 Exemples d'objectifs et d'indicateurs associés à l'amélioration de l'accès aux aliments

Types d'objectifs		Exemples d'objectifs	Exemples d'indicateurs
Objectifs opérationnels (activités mises en place, livrables réalisés, aliments produits ou transformés)		• Doubler la superficie de culture avant la fin de la saison • Réaliser 4 séances de glanage par saison • Établir des partenariats avec 5 producteurs dans la région d'ici mai • Doubler la capacité d'entreposage des aliments transformés d'ici juin • Former un groupe d'achat d'au moins 30 personnes permettant d'acheter un volume X d'aliments en gros chaque semaine • Rassembler 20 participants par activité de cuisine collective cette année • Distribuer chaque mois 10 coupons de légumes et fruits aux familles inscrites • Atteindre au moins 75 % de satisfaction chez les clients du marché • Transformer 100 % des récoltes du jardin d'ici le mois d'octobre • Augmenter de 20 % le nombre de clients payant le prix solidaire • Augmenter à 100 % le nombre d'employés ayant suivi la formation sur l'inclusivité en contexte d'approvisionnement alimentaire	• Superficie cultivée • Nombre de séances de glanage réalisées • Nombre de producteurs fournissant des denrées au projet • Espace disponible pour le stockage des aliments • Nombre de participants par activité ou de clients par semaine • Nombre d'usagers s'impliquant bénévolement lors des activités de transformation • Nombre de coupons de légumes et fruits distribués • Pourcentage de participants satisfaits des services offerts • Poids total des aliments récoltés et transformés au cours de la saison • Proportion d'utilisateurs du service correspondant aux caractéristiques des groupes visés • Proportion d'employés ayant suivi la formation
Objectifs de résultats à court terme[a] (Changements attendus sur l'accès aux aliments d'ici la fin du projet)	Disponibilité	• Implanter deux nouveaux lieux d'approvisionnement offrant des légumes et fruits dans le quartier • Doubler le volume de légumes et fruits disponibles à la coop alimentaire • Augmenter de 25 % le nombre de ménages recevant ou achetant chaque semaine un panier de légumes produits par la serre communautaire	• Nombre ou proportion de lieux d'approvisionnements offrant des légumes et fruits • Ratio entre l'espace d'étalage occupé par des légumes et fruits et celui occupé par des aliments hautement transformés • Nombre de ménages ayant pu se procurer un panier nutritif chaque semaine
	Accessibilité physique ou géographique	• Réduire de moitié la distance moyenne entre le domicile et le lieu d'approvisionnement le plus proche pour la population du quartier • Doubler le nombre de trajets d'autobus desservant l'épicerie locale • Diversifier les modes de transport possible pour accéder à l'épicerie	• Distance moyenne entre le domicile et le lieu d'approvisionnement le plus proche • Fréquence de passage du transport collectif à destination d'un détaillant alimentaire • Fréquence d'utilisation des supports à vélo devant l'épicerie
	Accessibilité économique	• Réduire de 10 % le prix moyen d'une portion de légume vendu au marché • Réduire de 10 % le prix d'un panier à provisions nutritif offert à tel endroit • Augmenter de 10 % la perception d'abordabilité des aliments locaux chez les clients du marché	• Prix moyen d'une portion de légume ou de fruit • Prix moyen d'un panier à provisions nutritif • Perception d'abordabilité de produits locaux désignés

Tableau 5 Exemples d'objectifs et d'indicateurs associés à l'amélioration de l'accès aux aliments (suite)

Types d'objectifs		Exemples d'objectifs	Exemples d'indicateurs
Objectifs de résultats à court terme[a] (suite) (Changements attendus sur l'accès aux aliments d'ici la fin du projet)	Acceptabilité de l'environnement alimentaire	• Améliorer la fraîcheur des aliments disponibles à l'épicerie locale • Doubler le volume de légumes et fruits produits localement disponibles dans le lieu d'approvisionnement • Augmenter de 25 % la variété d'aliments correspondant à une préférence culturelle ou religieuse disponibles dans le lieu d'approvisionnement • Augmenter de 20 % le nombre de clients percevant que le lieu d'approvisionnement est inclusif et s'y sentant respectés	• Fraîcheur des légumes et fruits disponibles • Disponibilité d'aliments correspondant aux préférences d'un groupe ou de l'ensemble de la population (ex. : aliments locaux, aliments répondant à des préférences culturelles ou religieuses) • Pourcentage de clients se sentant bien accueillis dans le lieu d'approvisionnement
	Commodité	• S'assurer qu'au moins 80 % des bénéficiaires de l'organisme connaissent le nouveau service de livraison de légumes et fruits • Améliorer l'adéquation entre les heures d'ouverture du détaillant alimentaire et les besoins de la population locale • Augmenter de 50 % le nombre de détaillants alimentaires qui acceptent la carte prépayée pour des aliments nutritifs	• Nombre de personnes fréquentant l'organisme qui connaissent le service de livraison • Heures d'ouverture hebdomadaires totales du détaillant alimentaire • Nombre de commerces qui acceptent des modalités de paiement alternatives pour les aliments

[a] La dimension temporelle pour un objectif de résultat à court terme devrait se situer à l'intérieur du délai imparti pour la réalisation du projet.

FICHE 4 : PRÉCISER LA LOGIQUE D'ACTION

Lors de la planification de votre projet, vous sélectionnez les meilleurs activités ou services à déployer, selon vos ressources, pour répondre aux problèmes d'accès aux aliments sains identifiés dans votre communauté. **Pour favoriser l'évaluabilité de votre projet, les raisons sur lesquelles vous vous appuyez pour sélectionner ces activités devraient être rendues explicites**. Cela permet de mieux comprendre la logique d'action de votre projet et d'orienter le suivi et l'évaluation du projet sur ses aspects les plus importants, en plus d'être un outil de communication utile pour rassembler les différents acteurs qui y sont impliqués.

Plusieurs types d'hypothèses peuvent soutenir la logique d'action de votre projet. Celles-ci peuvent être ancrées dans la littérature scientifique ou encore basées sur les expériences de projets similaires ou des données provenant de leur évaluation. Le tableau 6 présente diverses suggestions d'information à documenter pour vous aider à expliciter ces hypothèses et à démontrer la cohérence entre les activités à déployer, les objectifs et les résultats attendus.

Tableau 6 Suggestions d'informations à documenter pour expliciter la logique d'action d'un projet

	Informations utiles à documenter	Questions pour guider la réflexion
Expériences antérieures avec les activités sélectionnées	Expérience et contexte de réalisation d'autres projets visant à répondre à la même problématique Données d'évaluation	• Sur la base de quelles informations avez-vous choisi les activités que vous proposez dans votre projet? – Données issues de l'expérience de projets? – Données issues de la littérature scientifique ou grise? – Données issues de consultations? • Les problèmes auxquels les activités qui vous ont inspiré visaient à répondre étaient-ils les mêmes que ceux visés par votre projet? • Le contexte dans lequel ces projets ont été implantés était-il similaire au vôtre? Quelles sont les similarités ou les différences? • Les activités sélectionnées ont-elles fait l'objet d'une évaluation formelle? Ont-elles déjà été expérimentées par vous ou par d'autres?
Cohérence des liens entre les activités ou services proposés et les résultats attendus à court terme	Effets (positifs ou négatifs) anticipés, à court terme, de chaque activité Capacité de rejoindre les groupes visés	• Quels sont les effets anticipés des activités prévues dans votre projet? • Comment la combinaison de ces activités permettra-t-elle d'atteindre l'objectif fixé? • Quels changements les activités produiront-elles sur l'accès aux aliments dans votre communauté? • Comment les activités prévues sont-elles adaptées aux besoins et préférences des groupes visés? – Des membres de ces groupes ou des intervenants les connaissant bien ont-ils été consultés pour confirmer leurs besoins, préférences et obstacles? – Quelle est votre capacité à les rejoindre et à faire connaître votre projet? – Quelles barrières à leur participation ou fréquentation sont prises en compte et réduites? – Quels effets les activités auront-elles sur la capacité des groupes visés à se procurer des aliments sains?
Disponibilité des ressources nécessaires au déploiement du projet	Ressources humaines, financières, matérielles Expériences et partenariats	• Les ressources dont vous disposez sont-elles suffisantes pour mener à terme les activités prévues dans le projet? • L'intensité et la durée du projet sont-elles suffisantes pour obtenir les résultats escomptés? • Quel est le degré d'engagement des partenaires du projet? Comment est-il assuré? • Quel est le rôle attendu de chacun des partenaires? Quel est le degré de complémentarité entre ces rôles? • Votre expérience et celle de vos partenaires vous semblent-elles suffisantes pour assurer le bon déploiement du projet?
Prise en compte du contexte	Facilitateurs et barrières anticipés	• Le contexte est-il favorable au déploiement de votre projet et à l'atteinte des résultats souhaités? • Quels sont les enjeux qui pourraient nuire à l'atteinte des résultats souhaités? • Quelle est la complémentarité entre votre projet et les autres actions déployées dans votre communauté?

FICHE 5 : SUIVRE ET MESURER LES RÉSULTATS

Vos activités sont planifiées et votre projet est maintenant prêt à être mis en œuvre? **Pour assurer l'évaluabilité de votre projet, il importe aussi de planifier comment vous allez suivre sa mise en œuvre et évaluer ses résultats**. Pour faciliter la collecte de données, il est utile de prévoir dès l'étape de planification du projet, quelles activités devraient faire l'objet d'un suivi et de déterminer quelles informations recueillir pour estimer si les résultats attendus se sont produits. Deux types d'indicateurs peuvent être sélectionnés et mesurés pendant et après le déploiement :

- **Indicateurs de suivi :** Ces indicateurs sont associés aux processus et à la mise en œuvre. Ils devraient vous permettre de vérifier si le projet et ses activités se déroulent comme prévu et si les groupes visés sont rejoints, deux conditions pour que les résultats attendus puissent se produire. Les données recueillies à cet effet peuvent être utiles pour déterminer, en cours de route, si des ajustements ou des améliorations devraient être apportés aux activités. Choisissez des indicateurs qui correspondent à vos **objectifs opérationnels (fiche 3)** en priorisant les activités qui, selon votre logique d'action (fiche 4), sont les plus importantes et les plus directement associées aux résultats souhaités.
- **Indicateurs de résultats :** Ces indicateurs sont associés aux changements opérés sur l'environnement alimentaire ou sur les individus ciblés par votre projet. Ils permettent de vérifier l'atteinte des résultats attendus. Idéalement, une mesure de la situation avant ou au début du projet permet d'obtenir un point de comparaison qui servira à déterminer si le projet a conduit à l'amélioration souhaitée. Choisissez des indicateurs qui correspondent à vos **objectifs de résultats (fiche 3)** en priorisant ceux qui pourraient avoir des retombées plus importantes sur le problème auquel vous souhaitez répondre, et en vous assurant d'avoir la capacité de les mesurer. De façon générale, il peut être plus facile de mesurer les résultats apportés dans l'environnement alimentaire que chez les individus.

Les activités de collecte de données devraient être planifiées à des moments précis, comme c'est le cas pour les autres activités du projet. Détailler les méthodes de collecte prévues et en attribuer la responsabilité à une ou plusieurs personnes contribuent aussi à en faciliter la réalisation. Toutes les données n'ont pas à être récoltées avec la même précision. Toutefois, le degré de précision devrait être suffisant pour permettre de comprendre si les activités sont réalisées comme prévu, si les groupes ciblés sont rejoints et dans quelle mesure les résultats attendus sont atteints. Parfois, il vaut mieux mesurer avec fiabilité quelques indicateurs que d'en retenir un grand nombre qui ne pourra pas être suivi adéquatement.

La même méthode devrait être employée pour documenter un indicateur à chaque moment où il est mesuré (ex. : même question demandée aux clients, même manière de comptabiliser la quantité d'aliments transformés) et vous devriez pouvoir décrire de façon détaillée la méthode utilisée pour obtenir ces informations. Finalement, il peut être utile de compiler ces informations au fur et à mesure qu'elles sont récoltées afin de pouvoir suivre l'évolution dans le temps, montrer les progrès et éviter une surcharge de travail à la fin du projet.

Le tableau 7 présente des sources d'information et des outils de mesure pouvant être utilisés pour effectuer le suivi des indicateurs sélectionnés.

Tableau 7 Sources d'information et outils de mesure de l'accès aux aliments

Sources d'information sur l'accès aux aliments
• Géoportail de santé publique : zones de désert alimentaire, zones de faible accès aux commerces offrant des aliments de haute valeur nutritive, distance moyenne vers un commerce d'alimentation ou un restaurant-minute • Google map (ex. : pour répertorier les lieux d'approvisionnement présents dans un quartier) • Portraits régionaux sur l'état de santé de la population (généralement réalisés par la Direction régionale de santé publique) • Portraits-diagnostic de l'accès aux aliments dans votre région (généralement réalisés par la TIR-SHV) • Portraits réalisés dans le cadre d'un Plan de développement de communauté nourricière (PDCN) dans votre région • Site Web de la société de transport collectif ou d'organismes offrant du transport dans votre collectivité
Outils et méthodes de mesure de l'accès aux aliments*
• INSPQ (2023) Boîte à outils Efficas • Vivre en ville (2022) Nourrir tous les milieux : trousse d'accompagnement pour la réalisation d'un portrait-diagnostic de l'accès à une saine alimentation • Jalbert-Arsenault et coll. (2016) Mesure de l'environnement alimentaire dans les supermarchés (MEAC-S) • Alima (2025) Panier à provisions nutritif et économique
Autres sources et méthodes
• Informateurs clés (ex. : solliciter l'opinion et les connaissances détenues par des acteurs du milieu et des personnes en contact avec les groupes ciblés par votre projet) • Observations sur le terrain (ex. : décompte des clients ou des utilisateurs, mesure des espaces utilisés, décompte des portions cultivées ou produites) • Consultation des membres du groupe ciblé par votre projet, de représentants des lieux fréquentés par ces groupes (ex. : sondage maison, rencontre bilan, groupe de discussion)

* Plusieurs de ces outils sont exhaustifs, mais il n'est pas nécessaire de les appliquer de façon intégrale. Sélectionnez les sections ou questions pertinentes au suivi de vos objectifs.

EXEMPLE D'UTILISATION DES FICHES POUR AMÉLIORER L'ÉVALUABILITÉ D'UN PROJET

Cet exemple fictif illustre comment les fiches peuvent être utilisées pour rassembler les informations importantes au sujet d'un projet visant à améliorer l'accès aux aliments sains dans une communauté, et ainsi améliorer son évaluabilité. Cet exemple n'a pas la prétention d'être exhaustif. Les informations pertinentes à rassembler pourraient être différentes en fonction des objectifs du projet, des activités choisies pour y répondre et des groupes qui y sont ciblés.

Fiche 1	**Décrire le problème**	**Disponibilité et accessibilité physique ou géographique :** • La communauté ne comporte aucun lieu d'approvisionnement alimentaire • Le détaillant alimentaire le plus proche, une épicerie, se trouve dans le village voisin, à 14 km, et n'offre pas la livraison • Hormis un service de taxi local, il n'y a pas de système de transport en commun entre les 2 villages et la route est peu favorable à l'utilisation du vélo **Accessibilité économique :** • Le prix des aliments retrouvés à l'épicerie correspond à la gamme de prix des grandes bannières • Le coût du déplacement en taxi est d'environ 60 $ pour l'aller-retour Aucun enjeu majeur lié aux dimensions d'**acceptabilité** et de **commodité** n'est observé dans la situation actuelle.

Fiche 2	**Préciser le groupe cible**	L'accès aux aliments est complexe pour tous les membres de la communauté, en raison de la distance qui la sépare de l'épicerie la plus proche. Toutefois, il est particulièrement complexe pour les **personnes n'ayant pas accès à une voiture**. Parmi ces personnes, notons des **personnes avec un faible statut socioéconomique** et des **personnes aînées**, qui constituent une proportion importante de la population. Pour se procurer des aliments, celles-ci doivent miser sur la collaboration de membres de leur entourage ou de leur famille, ou encore débourser les frais de taxi. Pour ces raisons, la plupart tentent de limiter la fréquence de leurs déplacements, ne se rendant à l'épicerie qu'une ou deux fois par mois. Bien que d'autres groupes puissent vivre des enjeux similaires, ce projet cible en particulier les personnes avec un faible statut socioéconomique et les personnes aînées ne détenant pas de voiture.

Fiche 3	**Définir les objectifs de résultats attendus**	• Permettre à au moins 50 ménages de la communauté d'avoir accès à un nouveau lieu d'approvisionnement, à proximité, qui offre une gamme complète d'aliments nutritifs et variés toute l'année • Chez les personnes inscrites à ce service : – Réduire la distance du lieu d'approvisionnement – Réduire leur coût de déplacement vers le lieu d'approvisionnement – Augmenter leur fréquence d'approvisionnement • Réduire de 50 % le coût du panier d'épicerie pour 10 familles de la communauté en situation d'insécurité alimentaire

Activités prévues	Développement d'un lieu d'approvisionnement au sein du *Centre communautaire pour les personnes aînées* : • Offre 1 fois par semaine d'aliments variés en quantité suffisante pour approvisionner les personnes et les familles inscrites • Inscription au service offerte à toutes les personnes de la communauté Partenariat avec l'organisme *Social et solidaire*, qui vient en aide aux personnes de faible statut socioéconomique dans la communauté : • Identification de personnes en situation d'insécurité alimentaire dans la communauté qui pourraient bénéficier du service • Remise de bons d'achat pouvant être utilisés pour se procurer des aliments au *Centre communautaire pour les personnes aînées*

Fiche 3	**Définir les objectifs opérationnels**	• Établir un partenariat entre l'épicerie du village voisin et le *Centre communautaire pour les personnes aînées* (ex. : modalités de commandes, de livraison et de paiement, modalités de suivi) • Instaurer la livraison hebdomadaire d'aliments variés (ex. : légumes et fruits, produits laitiers, produits céréaliers, légumineuses, tofus, viandes et volailles) au *Centre communautaire pour les personnes aînées* et établir les modalités de conservation et distribution des aliments (organisation du local, déroulement de la journée, modalités de paiement) • Établir un partenariat avec l'organisme *Social et solidaire* • Planifier les modalités d'inscription au service et présenter le service à tous les organismes, groupes ou associations étant en contact avec les publics cibles dans la communauté : Club de l'Âge d'Or, HLM, conseil municipal, direction de l'école primaire, etc. • Rejoindre au moins 25 ménages chaque semaine dès le début du projet et atteindre 50 ménages après 1 an • Atteindre un degré de satisfaction des participants inscrits au service de 80 %

Fiche 4	**Préciser la logique d'action**	**Informations disponibles :** En réponse à un problème similaire d'accès aux aliments, un village d'une région voisine a mis sur pied un projet de livraison d'aliments dans un organisme communautaire soutenant les familles en situation de vulnérabilité. Une rencontre avec les responsables de ce projet a permis de mieux comprendre les effets possibles, les enjeux à considérer, les facteurs facilitateurs et les barrières au déploiement du projet, ainsi que les ressources nécessaires à sa mise en œuvre. L'expérience de la région voisine a démontré des effets positifs, notamment une grande satisfaction des participants, l'augmentation de leur fréquence d'achat d'aliments frais, une diminution des coûts associés au transport jusqu'au lieu d'approvisionnement, ainsi qu'une plus grande utilisation des autres services de l'organisme. **Cohérence entre les activités prévues et les résultats attendus :** Le lieu sélectionné pour la livraison des aliments est situé au centre du village, à proximité du HLM. Il est bien connu de la population et facile d'accès, permettant à plusieurs d'épargner les coûts de déplacement pour se procurer des aliments, et ainsi d'augmenter leur fréquence d'approvisionnement en aliments frais. Les partenariats devraient permettre de faire connaître le service et de faciliter la participation. Un sondage auprès des personnes inscrites permettra de déterminer la journée la plus propice pour tenir le service, ouvert jusqu'en début de soirée pour permettre à des personnes qui travaillent de l'utiliser. **Ressources :** Les dépenses associées aux ressources matérielles et humaines nécessaires pour organiser le service et assurer une présence chaque semaine font l'objet de cette demande de financement. Selon nos analyses, ces ressources devraient être suffisantes pour assurer une livraison hebdomadaire pendant toute l'année, permettant une contribution réelle à l'amélioration de l'accès aux aliments. Le *Centre communautaire pour les personnes aînées* et l'organisme *Social et solidaire* sont des partenaires de longue date, qui connaissent bien leurs populations respectives. **Contexte (barrières potentielles) :** L'expérience de la région voisine a permis d'anticiper certains enjeux. Des membres de la communauté craignaient ne pas pouvoir retrouver les aliments appréciés et étaient donc hésitants à y participer. En réponse à cet enjeu, une boîte à suggestions a été installée pour connaître quels aliments étaient souhaités par les participants. Par ailleurs, bien que le coût du transport fût diminué, les aliments demeuraient trop dispendieux pour les personnes à plus faible revenu. Le partenariat avec *Social et solidaire* devrait permettre de réduire le coût d'achat d'un panier d'aliments pour les familles en ayant le plus besoin.

Fiche 5	**Suivre le projet et mesurer ses résultats**	• **Rencontres de suivi régulières** avec les principaux partenaires pour vérifier que le projet se déroule comme prévu et déterminer les ajustements, le cas échéant. • **Tenue du service** chaque semaine (indiquer s'il y a des interruptions et pourquoi) • **Quantité d'aliments** rendus disponibles chaque semaine (calculer à partir de la commande faite à l'épicerie, en poids, volume ou nombre selon l'aliment) • **Quantité d'aliments non récupérés** par les ménages chaque semaine (indiquer ce qu'il advient de ces aliments) • **Nombre de personnes inscrites au service au début, après 6 mois et après un an** • **Nombre de participants** par séance hebdomadaire (dénombrer le nombre de transactions) • **Nombre de participants payant avec un bon d'achat** remis par *Social et solidaire* (dénombrer les bons d'achat reçus). • **Degré de satisfaction des participants** (une fois par mois, les inviter à mettre un chiffre de 1 à 5 dans une boîte selon leur degré d'appréciation d'un aspect du service – qualité des aliments, variété, prix, accueil, etc. – et solliciter des suggestions d'aliments à ajouter) • **Distance** du lieu d'approvisionnement (une fois par an, demander l'adresse des participants pour estimer une distance moyenne)

SOUTENIR L'ÉVALUABILITÉ À L'ÉCHELLE RÉGIONALE

Les acteurs du palier régional, et même du palier national, peuvent contribuer à rehausser l'évaluabilité des projets sélectionnés et soutenus par leur organisation. L'utilisation d'outils et d'indicateurs communs pour la sélection et le suivi de ces projets peut favoriser leur évaluabilité. Il en va de même de l'instauration graduelle de pratiques évaluatives plus poussées pour certains d'entre eux.

UTILISER DES OUTILS COMMUNS POUR TOUS LES PROJETS

L'utilisation d'outils communs pour la sélection et le suivi des projets financés, généralement sous forme de formulaire à remplir par les promoteurs de projets, favorise la cohérence, la qualité et surtout la comparabilité des informations recueillies.

- Inclure dans ces outils des questions précises, notamment des questions sous forme de choix de réponses, facilite la compilation et la comparaison des données.
- Prioriser tout d'abord l'intégration de questions permettant de répondre aux besoins d'information les plus importants, ainsi que des questions pouvant s'appliquer à plus d'un type de projet, permet d'éviter de surcharger les promoteurs de projets et de soutenir le développement graduel et continu de leurs capacités d'évaluation.
- Intégrer des questions pour lesquelles l'information est facile à fournir et présenter des exemples d'information recherchée pourraient faciliter l'adhésion des promoteurs de projets.
- Accompagner les promoteurs de projets dans leur utilisation des outils communs permet d'en favoriser l'appropriation et d'améliorer la précision, la fiabilité et la comparabilité des informations qu'ils y auront indiquées.

Plusieurs questions proposées dans les fiches de ce guide peuvent servir de base à la construction d'outils de sélection ou de suivi des projets.

ENCOURAGER L'UTILISATION D'INDICATEURS COMMUNS

- Choisir, avec les promoteurs de projets concernés, des indicateurs communs pour mesurer l'amélioration de l'accès aux aliments contribue à la comparabilité des données associées aux résultats des projets. Par exemple, un ou deux indicateurs communs pourraient être sélectionnés pour chaque dimension de l'accès aux aliments, que les promoteurs des projets agissant sur ces dimensions s'engageraient à mesurer.
- Pour favoriser l'engagement des promoteurs de projets à mesurer les indicateurs choisis, il est utile de les consulter quant à la faisabilité de réaliser de telles mesures.

Certains indicateurs, en particulier ceux fournissant des données utiles pour établir le portrait des problématiques présentes dans la région, pourraient être mesurés et suivis directement par la TIR-SHV ou la Direction de santé publique afin de suivre l'évolution de la situation en matière d'accès aux aliments sains au fil du temps (ex. : nombre et types de lieux d'approvisionnement).

FAVORISER L'INSTAURATION GRADUELLE DE PRATIQUES ÉVALUATIVES

Des efforts particuliers pour soutenir certains projets ayant un fort potentiel d'améliorer l'environnement alimentaire et l'accès aux aliments sains, présentant un aspect innovant, ou recevant un financement plus important pourraient permettre d'en améliorer davantage l'évaluabilité. Par exemple, des exigences en matière de précision des objectifs et de mesure des résultats pourraient être plus grandes pour ces projets.

- Offrir un accompagnement en évaluation ou un montant additionnel pour les aider à choisir et mesurer certains indicateurs supplémentaires à différents moments de leur mise en œuvre pourrait faciliter l'instauration de ces pratiques évaluatives.
- Tenir compte de l'intérêt des promoteurs de projets de s'engager dans une démarche de suivi plus serré ou d'évaluation plus rigoureuse contribue à en assurer le succès.

Pour favoriser l'adhésion des promoteurs de projet et soutenir cette démarche d'amélioration de l'évaluabilité de leurs projets, il est important de montrer que l'information ainsi obtenue est utile et utilisée. Par exemple, partager les résultats observés, de façon à donner une rétroaction à ceux qui ont fourni des données, permet de reconnaître et d'encourager leur participation.

RÉFÉRENCES

Agence de la santé publique du Canada. (2012). *Guide d'évaluation des résultats obtenus par les actions communautaires en alimentation : Document d'accompagnement pour la mesure et l'analyse*. Agende de la santé publique du Canada. https://publications.gc.ca/site/fra/440992/publication.html

Alima (2025) *Panier à provisions nutritif et économique*. https://centrealima.ca/fr/ppne/#territoire

Brisebois, É., Arbour, M., Rouleau, A.-A., Audet, R. et Romdhani, A. (2022). *Une évaluation en commun. Guide pratique d'évaluation participative : le cas du volet alimentaire de Montréal en commun*. Les Contributions de la Chaire de recherche UQAM sur la transition écologique, nº 16.

Davies, R. (2013, 16 septembre). *Planning evaluability assessments : a synthesis of the literature with recommendations.* DFID Working Paper 40. https://www.gov.uk/research-for-development-outputs/planning-evaluability-assessments-a-synthesis-of-the-literature-with-recommendations-dfid-working-paper-40

Green, L. W., et Kreuter, M. W. (1999). *Health promotion planning : an educational and ecological approach* (3e éd.). Mayfield Publishing Company.

Institut national de santé publique du Québec. (2023). *Boîte à outils pour réaliser un portrait-diagnostic et évaluer les effets d'une coopérative alimentaire*. Institut national de santé publique du Québec. https://www.inspq.qc.ca/boite-a-outils-cooperative-alimentaire

Institut national de santé publique du Québec. (2024). *Indices de désert alimentaire et d'accessibilité aux commerces d'alimentation—Données Québec*. https://www.donneesquebec.ca/recherche/dataset/indices-de-desert-alimentaire-et-d-accessibilite-aux-commerces-d-alimentation

Jalbert-Arsenault, É., et A. Fafard. (À paraître). *Analyse de l'évaluabilité de projets visant à favoriser l'accès physique et économique à la saine alimentation : rapport d'analyse*. Québec, Institut national de santé publique du Québec.

Jalbert-Arsenault, É., Robitaille, É. et Paquette, M.-C. (2017). Élaboration, fiabilité et utilisation d'un outil de mesure de l'environnement alimentaire dans les supermarchés de quatre quartiers de Montréal (Canada). *Promotion de la santé et prévention des maladies chroniques au Canada*, *37*(9), 327-337. https://doi.org/10.24095/hpcdp.37.9.04f

Lam, S., et Skinner, K. (2021). The use of evaluability assessments in improving future evaluations : a scoping review of 10 years of literature (2008–2018). *American Journal of Evaluation*, *42*(4), 523-540. https://doi.org/10.1177/1098214020936769

Leclerc, B.-S. (2012). Utilité de l'évaluation de l'évaluabilité des politiques gouvernementales de lutte contre le tabagisme : l'expérience québécoise des centres d'abandon du tabagisme. *The Canadian Journal of Program Evaluation*, *24*(3), 59-71.

Leviton, L. C., Khan, L. K., Rog, D., Dawkins, N., et Cotton, D. (2010). Evaluability Assessment to Improve Public Health Policies, Programs, and Practices. *Annual Review of Public Health*, *31*(1), 213-233. https://doi.org/10.1146/annurev.publhealth.012809.103625

Meserve, A., et Mensah, G. (2018). *Pleins feux sur : l'examen de l'évaluabilité – un modèle par étapes*. Santé publique Ontario. https://www.publichealthontario.ca/-/media/documents/f/2018/focus-on-evaluability-assessment.pdf?la=fr

Ogilvie, D., Cummins, S., Petticrew, M., White, M., Jones, A., et Wheeler, K. (2011). Assessing the evaluability of complex public health interventions : five questions for researchers, funders, and policymakers. *The Milbank Quarterly*, *89*(2), 206-225. https://doi.org/10.1111/j.1468-0009.2011.00626.x

Patton, M. Q. (1997). *Utilization-focused evaluation* (3rd ed). Sage Publications.

Ridde, V., et Dagenais, C. (2012). Introduction générale à l'évaluation de programme. In *Approches et pratiques en évaluation de programme. Nouvelle édition revue et augmentée.* (2e éd., p. 13-32). Les presses de l'Université de Montréal.

Santé Canada. (2019). *Lignes directrices canadiennes en matière d'alimentation* (No. 170463; p. 72). Santé Canada. https://guide-alimentaire.canada.ca/fr/directrices/section-1-fondements-saine-alimentation/

Secrétariat du Conseil du trésor. (2013). *Glossaire des termes usuels en mesure de performance et en évaluation : Pour une gestion saine et performante.* Gouvernement du Québec. https://www.tresor.gouv.qc.ca/fileadmin/PDF/publications/glossaire_termes_usuels.pdf

Soura, B. D., Dagenais, C., Bastien, R., Fallu, J.-S., et Janosz, M. (2016). L'étude d'évaluabilité : utilité et pertinence pour l'évaluation de programme. *Canadian Journal of Program Evaluation*, *31*(1).

Vivre en ville. (2022). *Nourrir tous les milieux : Trousse d'accompagnement pour la réalisation d'un portrait-diagnostic de l'accès à une saine alimentation* (Vers des collectivités viables, p. 220). Vivre en ville. https://vivreenville.org/media/1218066/Nourrir-tous-les-milieux_Trousse-portrait-diagnostic_COMPLET.pdf

L'évaluabilité de projets visant à favoriser l'accès aux aliments sains : guide

AUTRICES

Élise Jalbert-Arsenault, conseillère scientifique et nutritionniste
Direction du développement des individus et des communautés

Andrée Fafard, conseillère scientifique
Vice-présidence aux affaires scientifiques

SOUS LA COORDINATION DE

Maryse Caron, cheffe d'unité scientifique
Direction du développement des individus et des communautés

Josiane Loiselle-Boudreau, cheffe d'unité scientifique
Vice-présidence aux affaires scientifiques

COLLABORATION

Aurélie Maurice, M.D. M. Sc., FRCPC, médecin spécialiste en santé publique et médecine préventive
Direction du développement des individus et des communautés

Caroline Tessier, conseillère scientifique
Secrétariat général

MEMBRES DU COMITÉ SCIENTIFIQUE

Marc Lemire, conseiller scientifique spécialisé
Vice-présidence aux affaires scientifiques

Marie-Claude Paquette, conseillère scientifique spécialisée et nutritionniste
Direction du développement des individus et des communautés

MEMBRES DU COMITÉ CONSULTATIF

Marc Bernier, conseiller à la mobilisation, M361

Gabrielle Proulx, conseillère - Systèmes alimentaires de proximité, Vivre en Ville

Ellen Ward, conseillère en saines habitudes de vie, ministère de la Santé et des Services sociaux

RÉVISION

Laurie Plamondon, conseillère scientifique et nutritionniste
Direction du développement des individus et des communautés

Les autrices ainsi que les membres des comités scientifique et consultatif, et la personne qui a révisé le document, ont dûment rempli leurs déclarations d'intérêts et aucune situation à risque de conflits d'intérêts réels, apparents ou potentiels n'a été relevée.

MISE EN PAGE

Marie-Cloé Lépine, agente administrative
Direction du développement des individus et des communautés

Les reproductions à des fins d'étude privée ou de recherche sont autorisées en vertu de l'article 29 de la Loi sur le droit d'auteur. Toute autre utilisation doit faire l'objet d'une autorisation du gouvernement du Québec qui détient les droits exclusifs de propriété intellectuelle sur ce document. Cette autorisation peut être obtenue ou en écrivant un courriel à : droits.dauteur.inspq@inspq.qc.ca..

Les données contenues dans le document peuvent être citées, à condition d'en mentionner la source.

Dépôt légal – 1e trimestre 2026
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
ISBN : 978-2-555-02939-2 (PDF)
DOI : https://doi.org/10.64490/JNGN4839

© Gouvernement du Québec (2026)

No de publication : 3766

Institut national de santé publique Québec